

FORMATION A LA RADIOPROTECTION DES PATIENTS

SERRE CHEVALIER – Salle Serre d'Aigle

Intervenants

Pr JP Vuillez Service de médecine nucléaire (CHU de Grenoble)

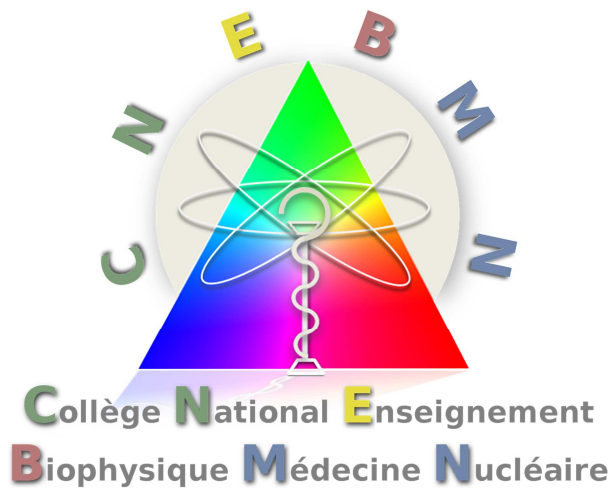
Dr G. Bonardel Centre Cardiologique du Nord (Saint-Denis)

Pr O.Mundler Service de médecine nucléaire (CHU Timone - CHU Nord Marseille)

09h30 *Accueil*

10h00 - 10h15 Ouverture de la formation

- Présentation des formateurs et des éléments organisationnels
- Présentation des objectifs et des méthodes pédagogiques
- Présentation des stagiaires et recueil de leurs attentes au regard des objectifs
- Evaluation pré-formation



SESSION 1

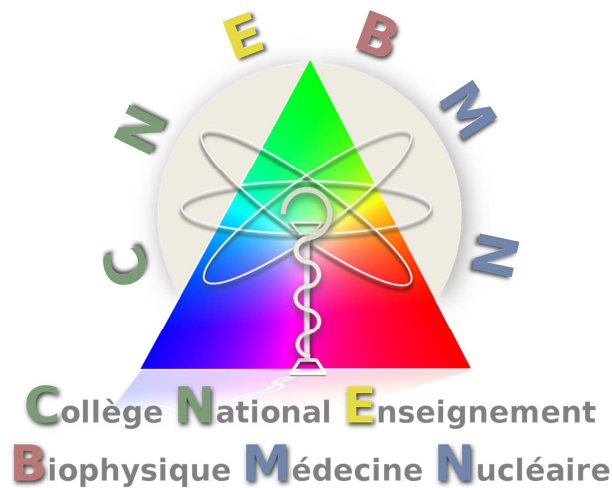
Jeudi 28 janvier 2016 (matin)

Salle Serre d'Aigle

S'INSCRIRE DANS UNE DEMARCHE DE GESTION DES RISQUES

10h15 – 12h30

1. Les risques associés aux rayonnements ionisants
 - a. Les différentes situations à risque
 - Se doter d'un référentiel commun de la définition du risque et du bénéfique/ risque
 - « Qu'est-ce qu'un risque au sens général ? »
 - Notion de bénéfique / risque
 - Risque Stochastique / déterministe associé aux RI (ordre de grandeurs pour l'apparition des effets)
 - Valeur de dose-grandeurs mesurées...
 - Expositions médicales par rapport aux autres sources d'exposition aux RI
 - Risque associé aux RI par rapport aux autres risques dans le domaine médical (ex. infections nosocomiales,...)
 - Identifier avec précision les différentes populations à risque
 - Quelles sont les situations qui impactent les risques d'exposition aux rayonnements ionisants ?
 - Rappels sur les populations à risque : enfants, femmes en âge de procréer
 - Personnes radiosensibles, personnes bénéficiant d'actes itératifs
 - Exemples d'actes spécialement exposants (scanner)
 - Exemples d'espaces de travail exposants (radiopharmacie)
 - Exemples de situation et organisations exposants (urgence, stress)
 - Exemples d'incidents classiques (exposition involontaire de femme enceinte, erreur d'administration, contaminations surfaciques)
 - b. Détection des dysfonctionnements et les évènements (matériel, personnes, organisation)
 - Dysfonctionnement devant être traités en interne
 - Données à recueillir systématiquement et justifiant un REX interne : pannes de gamma caméra, contaminations surfaciques...

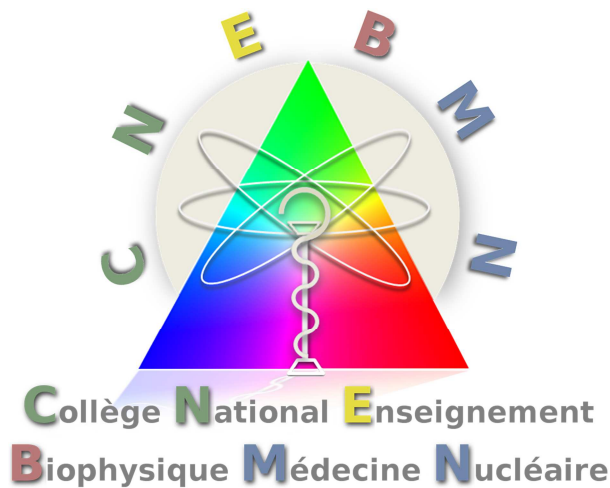


- Système de déclaration, gestion de déclarations
- CREX, organisation et la pluridisciplinarité (PCR, PSRPM, radiopharmacien)
- Evènements devant être déclarés aux autorités
 - Critères de déclaration pour les évènements liés à la radioprotection des patients
 - Matéiovigilance
 - Identitovigilance
 - Radiovigilance

12h30 – 14h00 Pause déjeuner

14h00 – 15h00

2. Exigences réglementaires en vigueur en matière de gestion des risques
 - Textes applicables
 - Règlementation nationale associée à la gestion des risques (textes applicables) et son évolution
 - Sources réglementaires fiables et actualisées (legifrance, ASN, HAS, IRSN, Sociétés Savantes...)
 - Obligation de déclarer
 - Gestion des évènements
 - Coordonnateur de gestion des risques
 - Contrôles de qualité
 - Management de la qualité (HAS-certification des établissements de santé-pratiques à risque)
3. Périmètre d'intervention dans sa propre situation de travail
 - a. Les différents acteurs, leurs responsabilités et les délégations
 - Rappels sur les rôles et responsabilités des différents acteurs (cadre de santé, Médecin, PSRPM, PCR, Ingénieur biomédical, coordonnateur général des risques, radiopharmacien, médecin...) et organismes (ASN, ARS, IRSN...)
 - Liaisons hiérarchiques et fonctionnelles
 - Relations différentes selon le type de structure
 - b. Se situer parmi les autres acteurs dans le circuit de gestion des risques liés aux rayonnements ionisants
 - Rôle du médecin nucléaire et du radiopharmacien
 - Rôle du MERM, des infirmiers, des aides-soignants, des préparateurs en pharmacie



- Rôle de l'administration
- 4. Appliquer à son niveau les procédures de son établissement en matière de gestion des risques liés aux rayonnements ionisants
 - Les procédures de gestion des risques liés aux rayonnements ionisants
 - Exemple de procédures :
 - Procédures d'identitovigilance
 - Procédures de déclaration des dysfonctionnements en interne et des évènements en externe
 - Outils d'analyse des évènements
 - Procédure de non-conformité...
 - Outils de traçabilité
 - Les données sont dépendantes des différents établissements

SESSION 2

Jeudi 28 janvier 2016 (après-midi)

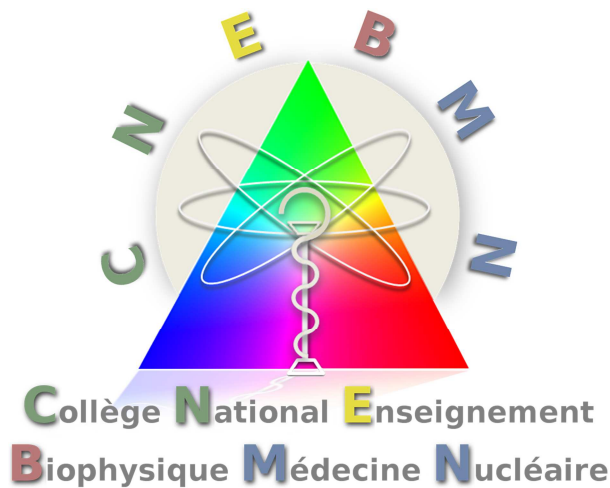
Salle Serre d'Aigle

MIS EN ŒUVRE OPERATIONNELLE DU PRINCIPE DE JUSTIFICATION DES EXPOSITIONS

15h00 - 16h00

1. Exigences réglementaires en matière de justification des expositions
 - a. Principes et normes de base de la radioprotection
 - Origines de la réglementation RP
 - Les recommandations internationales et européennes (CIPR-Eratom)

 - Les trois principes de la RP
 - Spécificité du domaine médical
 - b. Exigences réglementaires en matière de justification des expositions. Eléments qui doivent figurer sur une demande d'acte pour que la demande soit valable
 - Eléments issus du R1333-66 qui doivent apparaître sur la prescription d'acte :
 - Identité du patient
 - Motif d'examen
 - Finalité de l'examen



2. Identification dans la pratique quotidienne des éléments réglementaires relatifs au principe de justification tels que mentionnés dans le CS
3. Action en cas de non-conformité
 - Organisation de la validation de la prescription : rôle différents intervenants (accueil, MERM, Radiopharmacien, médecin)
 - Patient sans prescription médicale
 - Prescription téléphonique
 - Prescription sans motif

16h00 – 16h30 Pause

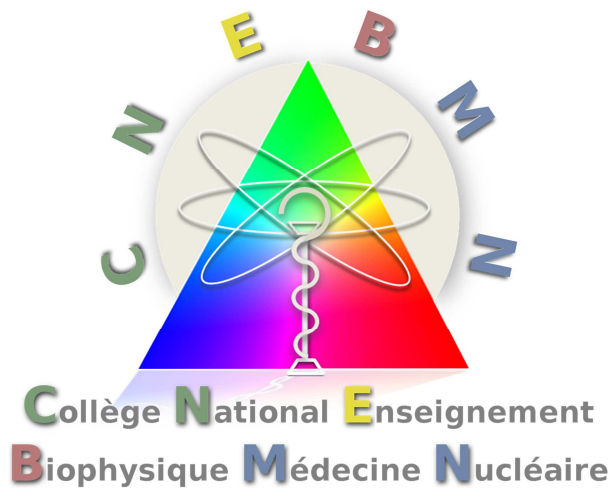
SESSION 3

Jeudi 28 janvier 2016(après-midi)

Mise en œuvre opérationnelle de principe d'optimisation de la radioprotection des patients

16h30-18h30

1. Exigences réglementaires par rapport à l'optimisation de la RP
 - Présenter les derniers textes en vigueur
 - NRD
 - Formation RP Patients
 - Rédaction des procédures
2. Ressources humaines et matérielles
3. Adaptation du protocole en fonction de la personne concernée et du type d'acte à réaliser
 - a. Personnes ressources. Part de chaque intervenant dans l'optimisation (Médecin, pharmacien, PSRPM, MERM, PCR, Ingénieur d'application, ingénieur biomédical)
 - b. Guides de procédures et de bonnes pratiques ; guide de procédures d'imagerie édités par les sociétés savantes (ex : guides des indications, guides des procédures SFMN)
 - c. Protocoles locaux
 - Contenu d'un protocole
 - Rôle de ce protocole
 - Dans quel cas faut-il faire un protocole ?
 - Comment réduire l'exposition sans modifier la qualité du résultat



- Adaptation des protocoles pour la pédiatrie, la femme enceinte, tenir compte de la corpulence, des examens préalables (faire un scanner couplé ?)
- Cas particulier des procédures TEMP-TDM et de TEP-TDM
- Information au patient et à son entourage

18h30 Fin de la première journée

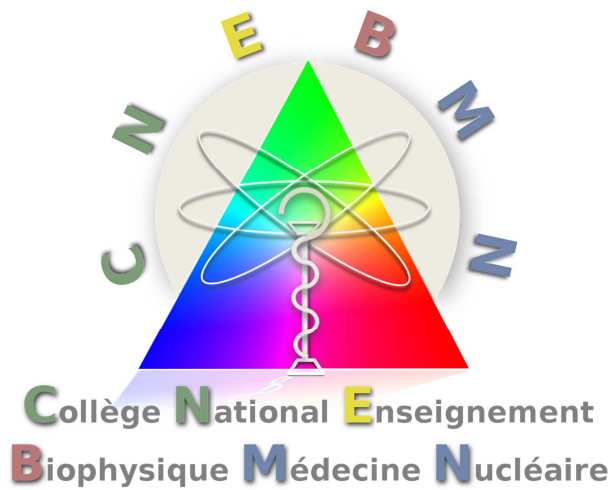
SESSION 4

Vendredi 29 janvier 2016 (matin)

Analyse de la pratique professionnelle sous l'angle de la gestion des risques, de la justification des expositions et de l'optimisation de la radioprotection pour l'améliorer

1. Outils d'évaluation des pratiques professionnelles
2. Etre acteur de l'évaluation des pratiques
3. Etre acteur de l'amélioration des pratiques
 - Méthodes disponibles (EPP, audit, pratiques de certification, veille documentaire)
 - Différents outils d'évaluations, certification, audits cliniques
 - Comment évaluer ? Quoi évaluer ?
 - NRD, CREX, REX, inspections ASN, ARS, ANSM, HAS
 - Etre acteur de l'évaluation....
 - Améliorer des protocoles: Prise en compte des résultats de l'évaluation des pratiques
 - Améliorer sa pratique
 - Expériences pouvant servir de modèle, situations types

10h30 –11h00 Pause



SESSION 5

Vendredi 29 janvier 2016 (matin)

Notions complémentaires spécifiques

11h00 – 12h30

1. La radiothérapie interne vectorisée
 - Particularités de la radiothérapie interne vectorisée
 - Réglementation
 - Bonnes pratiques

2. Impact sur le public et l'environnement de la pratique de médecine nucléaire
 - Bénéfices et risques de la médecine nucléaire
 - Réglementation
 - Bonnes pratiques
 - Impacts des effluents

3. La transposition de la directive Euratom 2013/59
 - Evolution probables liées à la transposition de la Directive
 - Présentation de la Directive et des textes parus et en préparation

12h30-13h00 Evaluation post -formation

Clôture de la formation